



Projet FEES

FEMMES ENCEINTES ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

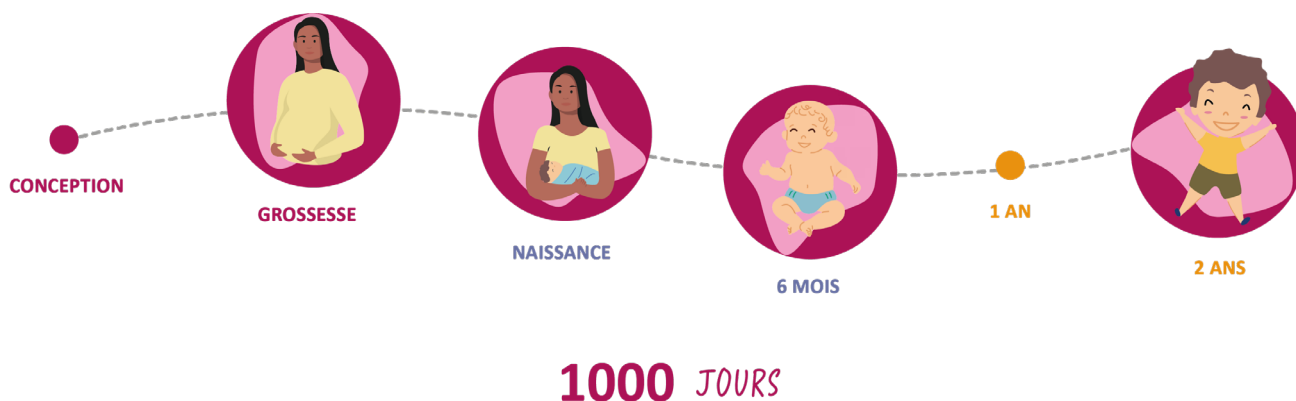


appa

Association pour la Prévention
de la Pollution Atmosphérique

LES 1000 PREMIERS JOURS

Les « **1000 premiers jours** » correspondent à la période allant de la conception jusqu'aux deux ans de l'enfant. Il s'agit d'une période de grande plasticité, durant laquelle se déroulent l'organogénèse puis la croissance et le développement de tous les différents organes.



La vulnérabilité de cette période face aux polluants environnementaux est désormais bien connue. En effet, il est maintenant établi que des **expositions prénatales ou durant la petite enfance**, peuvent avoir des impacts non seulement à court terme, mais également à moyen et long terme en augmentant le risque de survenue de **pathologies dites non transmissibles** (maladies chroniques, cancers, maladies cardiovasculaires).

Ce mécanisme est connu sous le nom de **DOHaD** (en anglais *Developmental Origins of Health and Disease*) : Origine Développementale de la Santé et des Maladies.

Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé à plus long terme.

Par exemple, les **perturbateurs endocriniens**, de familles chimiques et de sources très variées, ont la particularité d'agir sur notre système hormonal en perturbant son fonctionnement. Lors de l'organogénèse, de nombreux mécanismes hormonaux soutiennent les processus de formation des organes, l'impact d'un perturbateur endocrinien à ce stade peut donc être important, même pour de faibles doses d'exposition. Ces perturbateurs endocriniens peuvent entraîner non seulement des effets sur la personne exposée, mais également sur sa descendance.

LE PROJET FEMMES ENCEINTES ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Face à la multiplication des études soulignant la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux et en cohérence avec le Plan National et le Plan Régional Santé Environnement, l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** et la **Mutualité Française** se sont mobilisées en 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Hauts-de-France, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : **le projet « FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé »**. Ce projet a pour objectif de contribuer à **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques**.

Le projet FEES fait l'objet d'évaluations régulières à court terme, et parfois à plus long terme. En 2023, une évaluation a montré l'efficacité du projet FEES en termes d'impacts sur les pratiques et environnements des professionnels et sur la sensibilisation des futurs et jeunes parents. En effet, la totalité des répondants (professionnels de santé formés dans le cadre du projet FEES) a transmis des conseils à leur patients, que ce soit via le partage d'outils, la mise en place d'ateliers ou encore lors des consultations.

Depuis 2024, le Projet FEES est inscrit au Registre des interventions en prévention et promotion de la santé de Santé publique France (niveau 2).

Le projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES) est un projet de prévention en santé environnementale et périnatalité visant à former les professionnels de santé et à sensibiliser les futurs et jeunes parents aux expositions aux polluants dans le logement afin de créer un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et du nourrisson.

« Une approche positive, des conseils validés scientifiquement, simples à transmettre et accessibles à tous ! »

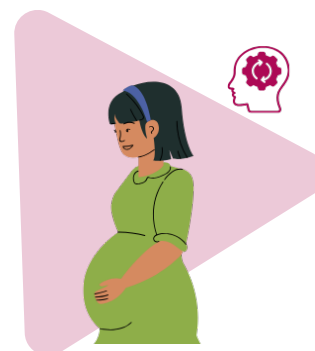
ACTIONS DÉVELOPPÉES DANS LE CADRE DU PROJET FEES DEPUIS 2011 :



Formation des professionnels de la santé



Accompagnement des professionnels dans la mise en place d'actions



Sensibilisation des futurs et jeunes parents



Création et diffusion d'outils



**Partenariats
Communication
Évaluation**



Formation des futurs professionnels de santé

LE PROJET FEES EN QUELQUES CHIFFRES



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

+ DE 4 460 PROFESSIONNELS FORMÉS*

+ DE 10 000 PROFESSIONNELS SENSIBILISÉS*

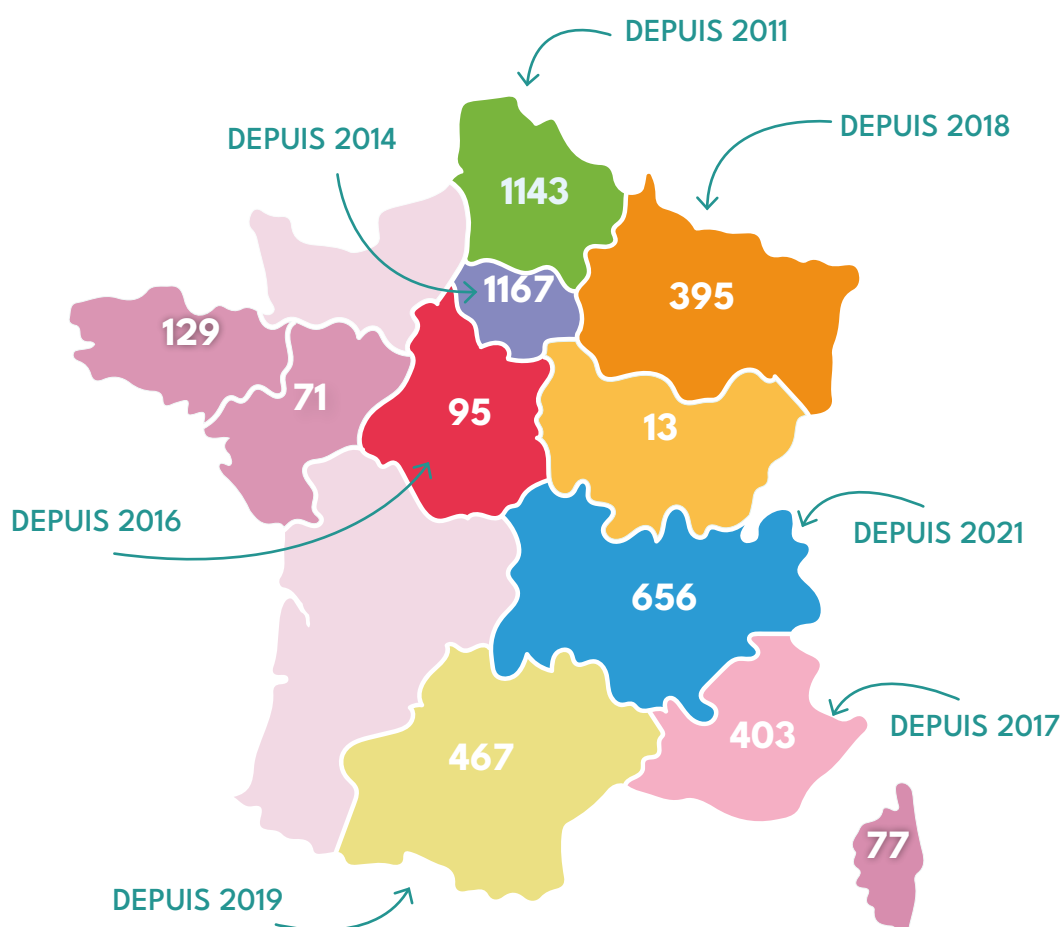
+ DE 4000 ÉTUDIANTS SENSIBILISÉS*

+ DE 2500 FUTURS ET JEUNES PARENTS SENSIBILISÉS*

DÉVELOPPEMENT DU PROJET FEES

À partir de l'expérience des Hauts-de-France, **le projet FEES s'est ensuite développé dans plusieurs autres régions de France**, en partenariat avec les Unions Régionales de la Mutualité Française et les acteurs locaux : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand Est, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Nombre de professionnels formés dans chaque région :



Des actions sont également menées en Bretagne, Pays de la Loire et Corse, en lien avec les acteurs locaux.

Au total, plus de 40 partenaires (réseaux de périnatalité, PMI, URPS, Ordres...) sont engagés dans le projet FEES.

Ce projet bénéficie du soutien de financeurs publics (Agences Régionales de Santé, Conseils Régionaux, Santé publique France).

LE DISPOSITIF FEES :



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

LES CYCLES DE WEBINAIRES



Disponibles dans plusieurs régions, ces cycles de webinaires, proposés sur le temps du déjeuner, s'adressent aux professionnels de santé qui souhaiteraient être sensibilisés sur la thématique «santé environnementale et périnatalité».

Chaque webinar aborde les thèmes suivants :

- Santé environnementale : **quels enjeux pendant la période périnatale des 1000 premiers jours ?**
- **Une chambre saine** pour accueillir le nourrisson
- **Réduire les polluants dans les repas** en période périnatale
- **Conseils pour limiter les perturbateurs endocriniens** dans la salle de bain

Retrouvez toutes les dates des webinaires sur les agendas régionaux : <https://www.projetfees.fr/>



CONFÉRENCE « 10 CONSEILS FEES »

Les « **10 conseils FEES** » peuvent être proposés en format conférence pour les professionnels de santé et permettent **une première approche de la santé environnementale en période périnatale** ainsi qu'une harmonisation des discours.

Les 10 principaux conseils ont été sélectionnés et hiérarchisés. Ils portent sur l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques.

La durée de ces conférences peut s'adapter en fonction des besoins. Elles peuvent également être proposées en format distanciel sous forme de webinar.

LES FORMATIONS FEES



LES FORMATIONS THÉORIQUES :

Ces formations s'adressent aux professionnels de la santé.

 **Durée : 1,5 à 2 jours**



3.8/4*

SATISFACTION GLOBALE

*sur les formations théoriques de l'année 2025

Ces formations permettent aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité,
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson,
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

À l'issue de la formation, les participants sont ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et du nourrisson** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.



LES FORMATIONS PRATIQUES « AMBASSADEURS FEES » :

Ces formations complémentaires s'adressent aux professionnels de la santé ayant assisté à la formation théorique FEES.

 **Durée : 1 à 1,5 jour**



3.9/4*

SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION

*sur les sessions Ambassadeurs FEES de l'année 2025

La formation permet aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement,
- **Connaître les outils pédagogiques et techniques** d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement.

À l'issue de la formation, les participants sont ainsi en mesure d' :

- **Informers leurs collègues** sur la thématique,
- **Adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente,
- **Aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables,
- **Animer une action de sensibilisation collective.**

Retrouvez toutes les dates de formations : <https://www.projetfees.fr/prochaines-dates-de-formations/>

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROS FORMÉS



LES RÉUNIONS DES AMBASSADEURS

Proposées aux ambassadeurs et ambassadrices FEES ayant suivi les formations FEES «théoriques» et «Ambassadeurs FEES». Ces réunions permettent aux professionnels de partager et d'échanger sur leurs expériences.

Ces rendez-vous sont également l'occasion de recueillir les besoins des professionnels dans le cadre du projet FEES et de les accompagner au mieux dans la concrétisation de leurs projets.

Les réunions des ambassadeurs sont proposées en présentiel ou en distanciel. Retrouvez toutes les informations sur les programmes régionaux : <https://www.projetfees.fr/>



LES MISES À JOUR DES CONNAISSANCES

Les sessions de mise à jour et approfondissement des connaissances sont destinées aux professionnels ayant déjà suivi la formation théorique il y a quelques années.

Lors de ces rendez-vous, nous proposons une actualisation des connaissances et l'apport de nouvelles notions en santé environnementale.

 **Durée : 2h00**

Quatre thématiques sont abordées chaque année. Les sujets changent d'une année sur l'autre en fonction de l'actualité et des besoins recueillis.

Ces sessions sont proposées gratuitement en distanciel, sur inscription.

Retrouvez toutes les informations sur les programmes régionaux : <https://www.projetfees.fr/>

Les professionnels formés peuvent bénéficier d'un accompagnement dans la mise en oeuvre de leurs actions d'information et de prévention. Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : réponse à des questions « santé environnement », envoi de documentation, co-animation de stand, expertise, valorisation d'actions...

LES RETOURS DES PROFESSIONNELLS FORMÉS :

« MERCI POUR CETTE FORMATION DE QUALITÉ ET TOUTES CES INFORMATIONS TRÈS RICHES ET PERTINENTES »

« TRÈS BONNE FORMATION. BIEN EXPLIQUÉE AVEC UN VOLET NÉGATIF TOUJOURS CONTREBALANCÉ PAR UN VOLET POSITIF ET SURTOUT UNE PARTIE CONSEILS AUX PARENTS QUI EST TRÈS INTÉRESSANTE DANS NOTRE PRATIQUE COURANTE. »

LES RESSOURCES FEES

L'évaluation de 2023 auprès des professionnels formés à montré une large diffusion des outils FEES à la suite de la formation : la fiche 10 conseils est diffusée au moins occasionnellement par près de 70% des répondants.

Les plaquettes, les affiches et le livret FEES



Le site internet et les réseaux sociaux



@projetfees

@fees_pourbebe



<https://www.projetfees.fr/>



Fees
Femmes enceintes
environnement et santé

**Le projet FEES est développé par
l'Association pour la Prévention de
la Pollution Atmosphérique, en lien
avec certaines Unions Régionales
de la Mutualité Française.**

L'APPA

L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962.



Elle a pour but de :

- Susciter et de coordonner toutes études, recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique;
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique;
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique : www.appa.asso.fr

CONTACTS



projetfees@appa.asso.fr
<https://www.projetfees.fr/>
0320317157